Commission Régionale Féminine

SAISON 2025 / 2026

PROCÈS-VERBAL N°18

Réunion du mardi 02 décembre 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7** jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de **3** jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FEMININES

Tour n°3 :

Correctif des dates des rencontres du tour de cadrage :

Matchs avancés au samedi 13/12/2025 (date disponible au calendrier des 2 équipes) :
55232453 FLEURY 91 FC 3 / RUEIL MALMAISON FC 2 du 10/01/2026.
55232454 NICOLAITE DE CHAILLOT 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 10/01/2026.
55232456 BOULOGNE BILLANCOURT AC 1 / PARIS FC 2 du 10/01/2026.
55232457 VERSAILLES 78 FC 1 / COSMO TAVERNY 1 du 10/01/2026.

55232455 ES 16ème 1 / EFPF 1 du 10/01/2026
Afin d'anticiper une éventuelle qualification d'EFPF en 1/16èmes de Finale de la Coupe de France Féminine (match le 11/01/2026) et éviter que cette rencontre ne se déroule en semaine, ce match **est avancé au samedi 20/12/2025.**

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININS

Régional 1

53402886 ES 16ème 1 / EFPF 1 du 06/12/2025
Demande de l'ES 16ème pour avancer le coup d'envoi à 15h30 au parc des Sports interdépartemental T5 de PUTEAUX.
Ce terrain ne disposant pas d'éclairage classé, la Commission fixe le coup d'envoi à 15h00 et non pas 15h30.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 3

Poule A

54738366 BAGNEUX NEMOURS 1 / SENART MOISSY 1 du 29/11/2025

Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations – ce match est reporté au samedi 20/12/2025.
En cas de nouvelle indisponibilité, le match sera automatiquement inversé**.**

Poule B

54740902 CSM CLAMART 1 / BOISSY FC 91 1 du 29/11/2025

La Commission,
Pris connaissance des courriels des 2 clubs et de la feuille de match,
Considérant que la rencontre a été arrêtée à la mi-temps en raison d'une panne de l'éclairage,
Considérant qu'il est précisé que les services techniques de la Mairie ont été contactés sans que cela ne permettre de résoudre le problème d'éclairage,
Par ces motifs,
Donne match à rejouer le samedi 10/01/2026.

La Commission invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du RSG de la LPIFF :

20.2.3 - Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité. Dans ce cas uniquement, ne peuvent prendre part à la rencontre que les joueurs qualifiés à la date prévue pour le premier match. Les conditions de participation des joueurs à un match remis ou à un match à rejouer figurent à l'article 7.12 du présent Règlement Sportif Général.

De plus, la Commission transmet le dossier à la Commission Régionale des Statuts et Règlements pour suite à donner (confirmation de réserve de BOISSY FC 91).

54740907 FC BOISSY 91 1 / MASSY 91 FC 1 du 06/12/2025

Inversion des matchs aller / retour suite à l'accord des 2 clubs.

Poule C

54740652 VAL D'EUROPE FC 2 / MITRY COMPANS GOELLY 1 du 06/12/2025

Demande de VAL D'EUROPE FC pour décaler le coup d'envoi à 18h30.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de MITRY COMPANS GOELLY à transmettre au plus tard le vendredi 05/12/2025- 12h00.

54740611 CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 / AULNAY CSL 1 du 13/12/2025

Demande d'AULNAY CSL pour avancer le coup d'envoi à 15h00.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CHAMPS SUR MARNE FOOT à transmettre au plus tard le vendredi 12/12/2025- 12h00.

Poule D

54741011 ESP. PARIS 19ème 1 / JA DRANCY 1 du 18/10/2025

La Commission accuse réception du courriel de JA DRANCY avec la liste des joueuses ayant pris part à ce match du club de JA DRANCY.

Poule I

54743343 AS ORLY 1 / PARIS 15 AC 1 du 29/11/2025

Lecture de la feuille de match et du courriel de PARIS 15 AC – forfait non avisé de ORLY AS.

U18F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2ème et dernier rappel :
Régional 3 – poule I – 54743342 ST DENIS RC 2 / FC 93 BOBIGNY 2 du 15/11/2025.

En l'absence de la réception de la feuille de match, la Commission invite le club du FC 93 BOBIGNY à communiquer le résultat de ce match.

1er rappel :
Régional 3 – poule B – 54740905 GRIGNY FOOTBALL 91 1 / USO ATHIS MONS 2 du 29/11/2025.
Régional 3 – poule G – 54742215 PIERRELAYE FC 1 / FC2M 1 du 29/11/2025.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U15F

Tour n°2 :

55232529 ENTENTE ESSG-FCSAM 2 / RAMBOUILLET YVELINES 1 du 20/12/2025
La Commission prend connaissance des demandes de 2 clubs :
- RAMBOUILLET YVELINES demandant à avancer la rencontre au mercredi 17/12/2025 – refusé par ENTENTE ESSG-FCSAM
- ENTENTE ESSG-FCSAM pour avancer le coup d'envoi du match à 12h00.

Le match est maintenu au samedi 20/12/2025 et aura pour coup d'envoi 12h00 sous réserve de l'accord de RAMBOUILLET YVELINES à transmettre au plus tard le mardi 16/12/2025 – 12h00.

La Commission précise que compte tenu du calendrier des 2 équipes un report pourra éventuellement être envisagé sous réserve de la proposition d'une date commune en accord avec les 2 clubs (date butoir le mercredi 07/01/2026).

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F

Régional 2

Poule B
53402652 PARIS EST SOLITAIRES 1 / ENT. ESSG-FCSAM 1 du 06/12/2025
Demande de PARIS EST SOLITAIRES pour avancer le coup d'envoi à 13h00.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'ENT. ESSG-FCSAM à transmettre au plus tard le vendredi 05/12/2025- 12h00.

53402647 SARCELLES AAS 2 / SOLITAIRES PARIS EST 1 du 29/11/2025
La Commission prend connaissance du rapport de l'arbitre officiel indiquant que le vestiaire du stade Léo Lagrange mis à sa disposition n'était pas propre (photos jointes).
La Commission invite le club de SARCELLES AAS à voir avec sa Municipalité afin que les conditions d'accueil des officiels soient optimales

Régional 3

Poule B
54733720 VOLTAIRE CHATENAY MALABRY 1 / MONTIGNY LE BTX AS 1 du 29/11/2025
Lecture du courriel de VOLTAIRE CHATENAY MALABRY indiquant :
- Avoir rencontré un souci avec la FMI.
- Qu'aucune feuille de match n'a été réalisée.
- Que le score du match est de 4-2 en faveur de VOLTAIRE CHATENAY MALABRY.

La Commission rappelle que même en cas de défaillance de la FMI, la réalisation d'une feuille de match papier est obligatoire avant la rencontre.
Elle entérine le résultat du match et demande aux 2 clubs de transmettre la liste des joueuses et staff ayant pris part à ce match.

Poule C
54733857 TORCY PVM US 2 / LOGNES US 2 du 06/12/2025
Demande de TORCY PVM US pour avancer le coup d'envoi à 12h00
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de LOGNES US à transmettre au plus tard le vendredi 05/12/2025- 12h00.

Poule E
54734119 VAFF 1 / GARGES FCM 1 du 06/12/2025
Demande de VAFF pour avancer le coup d'envoi à 13h00.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de GARGES FCM à transmettre au plus tard le vendredi 05/12/2025- 12h00.

La Commission précise que cette rencontre est positionnée sur le terrain synthétique n°3 du Parc des Sports et loisirs et que les rencontres de niveau régional sont prioritaires sur celles de niveau départemental.

Poule H
54734481 ASNIERES FC 1 / SEVRES FC 92 1 du 13/12/2025
Courriel d'ASNIERES FC avec attestation d'indisponibilité du stade Dominique Rocheteau jusqu'au 14/12/2025.
Ce match est déplacé au stade Blaise Matuidi d'ASNIERES (étant précisé que cette rencontre de niveau Régional est prioritaire sur le match U14 Dép. 5 ASNIERES FC 3 / LSO COLOMBES).

Copie au District des Hauts de Seine de Football.

54734506 CHAVILLE FC 1 / VOISINS FC 2 du 29/11/2025
Lecture de la FMI et du courriel de VOISINS FC (arrivé hors délai) – forfait non avisé de VOISINS FC.

Poule I
54734570 RUEIL MALMAISON FC 2 / PIERREFITTE FC 1 du 13/12/2025
Demande de RUEIL MALMAISON FC pour avancer le coup d'envoi à 13h00.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de PIERREFITTE FC à transmettre au plus tard le vendredi 12/12/2025 - 12h00.

U15F - FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :
Régional 3 – poule A – 54733585 VILLABE ES 1 / SENART MOISSY 1 du 29/11/2025
Régional 3 – poule A – 54733586 ETAMPES FC 1 / VAUX LA ROCHETTE 1 du 29/11/2025.
Régional 3 – poule A – 54733588 STE GENEVIEVE FC 1 / GRIGNY FOOTBALL 91 1 du 29/11/2025.